Énergie : la feuille de route d'Emmanuel Macron

Le Président a présenté, hier, à Belfort, son plan de relance du nucléaire et sa stratégie énergétique. Mesure phare : la construction de quatorze nouveaux réacteurs.

À quelques semaines de l'élection présidentielle, c'est dans un lieu symbolique, à Belfort, dans l'ancien site d'Alstom vendu à General Electric en 2014, lorsqu'il était encore ministre de l'Économie, qu'Emmanuel Macron a dévoilé, hier, son « plan de relance pour le nucléaire civil », et plus globalement sa stratégie énergétique pour la France. Il a également acté le rachat, par EDF, des turbines à vapeur Arabelle de GE, un actif stratégique pour la filière nucléaire.

Quatorze nouveaux réacteurs nucléaires

Le chef de l'État entend « **bâtir la renaissance du nucléaire français** ». Alors que plusieurs réacteurs sont à l'arrêt, Emmanuel Macron a annoncé, hier, son souhait de construire six nouveaux réacteurs nucléaires EPR de deuxième génération, avec une mise en service à l'horizon 2035. À cela s'ajoute une étude concernant huit réacteurs supplémentaires pour « **la fin de la décennie 2040** ».

Un financement de l'État

La construction de ces EPR nouvelle génération, sur des sites existants, coûterait environ 50 milliards d'euros, selon EDF. Emmanuel Macron promet « **des financements publics massifs de plusieurs dizaines de milliards d'euros** » pour ce programme et que l'État « **prendra ses responsabilités pour sécuriser la situation financière d'EDF** », aujourd'hui lourdement endettée.

D'autres petits réacteurs SMR

À côté de ces quatorze EPR 2, dont la construction dure environ dix ans, Emmanuel Macron souhaite investir dans des petits réacteurs SMR. Ils sont moins coûteux et plus simples à implanter. Un appel à projets à hauteur de 1 milliard d'euros sera lancé pour faire émerger ces SMR, mais aussi des « **réacteurs innovants permettant de fermer le cycle du combustible et de produire moins de déchets** ».

Une durée de vie étendue

« **Je souhaite qu'aucun réacteur nucléaire en état de produire ne soit fermé à l'avenir, sauf évidemment raison de sûreté** », a aussi martelé le chef de l'État. EDF et l'autorité de sûreté nucléaire seront en charge d'étudier les conditions dans lesquelles les réacteurs pourront perdurer au-delà de 50 ans. Jusqu'à présent, la France avait prévu de fermer douze réacteurs supplémentaires, après les deux de Fessenheim déjà arrêtés, un objectif fixé dans sa programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Multiplier par dix l'énergie solaire

Emmanuel Macron mise aussi sur le développement des énergies renouvelables avec l'intention de multiplier par dix, d'ici à 2050, la puissance installée pour dépasser les 100 gigawatts en énergie solaire. À ce stade, la filière a un objectif inscrit dans la loi de 20,1 gigawatts à fin 2023, mais a du mal à le tenir, pour des questions de surfaces disponibles ou encore de lenteur d'autorisations.

Cinquante parcs éoliens en mer

Le président de la République vise 40 gigawatts en service en 2050, soit une cinquantaine de parcs éoliens en mer. Aujourd'hui, aucun parc éolien offshore n'a été créé en France. Le premier devra être lancé en avril, à Saint-Nazaire. Par ailleurs, il revoit à la baisse le développement de l'éolien terrestre. « **Il faut être raisonnable dans les objectifs** » et étaler leur essor dans le temps, en doublant les capacités en trente ans, comme prévu jusqu'ici.

Une promesse, pas une décision

Le Président ne peut décider seul d'un tel plan. Il faudra obligatoirement passer par une loi ou réviser la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Impossible avant la présidentielle. La dernière révision a mis trois ans avant d'être adoptée.
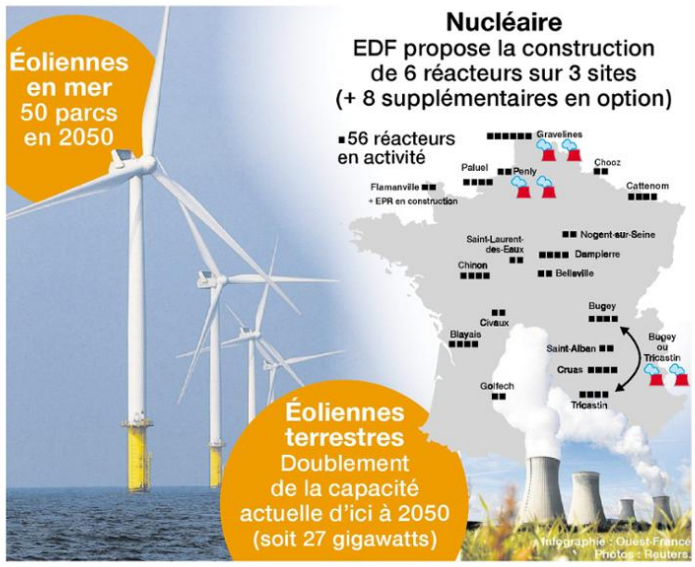
Maxime ARNOULT.